

Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **82 (1931)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le volume total à l'ha s'élevait à 1092 m³ pour le mélèze et à 43 m³ pour l'épicéa, soit en tout à 1135 m³.

Un peuplement voisin d'épicéa, du même âge, avait un volume à l'ha de 490 m³.

La comparaison de l'accroissement de ces deux essences est suggestive et fait comprendre pourquoi le mélèze de Sibérie est très en faveur parmi les propriétaires forestiers de l'Esthonie.

L'auteur ajoute encore ceci : « Sur les sols qui lui conviennent, le mélèze de Sibérie est capable d'une production en matière beaucoup plus élevée que celle de l'épicéa et du pin sylvestre. Ses tiges sont d'une belle rectitude et se débarrassent de branches jusqu'à une grande hauteur. »

Chose curieuse : le mélèze d'Europe lui serait inférieur à tous égards ! Sa production en matière est plus faible et presque partout on se plaint du manque de rectitude des fûts, que l'on compare parfois à un tire-bouchon.

Le mélèze du Japon (*Larix leptolepis*) n'a été employé que rarement; aussi ne peut-on se prononcer à son endroit.

Le douglas vert a souffert, jusqu'ici, à tel point du gel qu'il est inexistant dans le pays. Le douglas bleu, ou du Colorado, n'a nulle part eu à pâtir du froid; aussi en existe-t-il, ici et là, de petits bouquets dont la réussite semble assurée.

Peu nombreux ont été les essais avec des essences feuillues d'origine exotique. Celle qui, en somme, a réussi le mieux, est le chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*), lequel résiste bien au gel et dont l'accroissement s'est révélé satisfaisant.

L'auteur de l'article a grandement raison de noter le fait qu'au cours des futurs essais projetés, on se propose de considérer, mieux que jusqu'ici, quelle est la provenance des graines d'essences exotiques à employer. On ne saurait, en effet, recommander trop d'étudier sérieusement ce côté de la question.

H. Badoux.

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole polytechnique fédérale. Décès de M. le professeur H. Schardt. En février est décédé, à l'âge de 72 ans, en pleine force, d'une embolie cérébrale, M. le Dr Hans Schardt, professeur retraité de géologie à l'Ecole polytechnique, lequel avait succédé en cette qualité à M. Albert Heim.

M. Schardt qui avait débuté dans la pharmacie, puis enseigné les sciences naturelles au collège de Montreux, la géologie aux universités de Lausanne et de Montreux, était devenu un des géologues les plus réputés de son temps.

Dans le monde savant, il était connu surtout par sa théorie des

charriages alpins. « C'est à lui que revient la gloire d'avoir résolu le problème si compliqué de la structure des chaînes alpines », écrit un de ses biographes, M. le Dr *J. Leuba*. C'est en 1893 qu'il développait pour la première fois l'idée que les Préalpes, des montagnes du Chablais au Stockhorn, sont une nappe de recouvrement, venue du sud, et ayant dévalé vers le nord par-dessus les Hautes-Alpes calcaires.

Cette grandiose conception a reçu dès lors une éclatante confirmation. « Et cette théorie, âprement combattue au début, surtout en France, est aujourd'hui abondamment démontrée, vérifiée sur toute la planète. C'est à elle et donc à son auteur, que la géologie suisse doit son renom mondial. »

Une donation à l'Ecole forestière. M. *Emile Landolt*, commerçant en vins à Zurich, a fait don d'une somme de 1000 fr. à l'Ecole polytechnique fédérale, en souvenir de son père *Elias Landolt*, décédé en 1893, le professeur bien connu de sylviculture qui le premier enseigna à notre Ecole.

Ce don a été versé au « fonds Huber », à la condition que les intérêts soient attribués en première ligne aux étudiants de la section forestière.

Nous sommes heureux de relever ce bel acte de libéralité, fait bien rare dans les annales de notre institut de hautes études forestières.

Conférence sur l'assurance contre les accidents. Il y a un intérêt évident à ce que la question de l'assurance contre les accidents, qui joue un si grand rôle dans l'économie forestière suisse, soit bien connue des intéressés. Aussi bien notre Ecole forestière ne néglige-t-elle rien pour inculquer cette idée à ses étudiants. C'est ainsi que, dans les exercices de séminaire du 7^e semestre, un des candidats au diplôme a, chaque année, la tâche d'exposer l'ensemble de ce sujet.

Faut-il rappeler que, dès la constitution de l'institut d'assurances fédérales à Lucerne, les relations n'ont pas été des plus amicales, à l'origine, entre les organes dirigeants de la « Suva » et les administrations forestières du pays. Celles-ci se plaignaient de la cherté des primes à payer, alors que la partie adverse avait peine à comprendre la grande fréquence des accidents dans le monde des bûcherons, prétendant, d'autre part, que celui-ci lui coûtait très cher. Les points de vue, on le voit, étaient diamétralement opposés.

Dès lors, un rapprochement a eu lieu; on a discuté et différentes améliorations ont pu se réaliser. Les primes sont fixées aujourd'hui de façon moins schématique; elles ont été mieux adaptées aux conditions si diverses dans lesquelles œuvrent les travailleurs de nos forêts; dans plusieurs cas, elles ont pu être abaissées sensiblement.

Comment ce travail d'adaptation a-t-il eu lieu et sur quelles données statistiques s'est-on basé pour le réaliser ?

C'est sur ce thème que nous avons eu le plaisir, le 23 février, d'entendre à notre Ecole une conférence fort intéressante et très documentée, donnée par M. l'ingénieur *Beutner*, un des dirigeants de la « Suva » à Lucerne, et à laquelle ont assisté le corps professoral et les étudiants, ainsi que plusieurs inspecteurs forestiers zurichois.

Il ne saurait être question de résumer ici ce que M. Beutner sut exposer de façon claire et convaincante. Bornons-nous à cette constatation que l'économie forestière reste plutôt mal notée à l'établissement fédéral de Lucerne. On y estime que la proportion des accidents est, dans cette catégorie de travailleurs, anormalement élevée. Des comparaisons avec d'autres groupements professionnels ont montré qu'il en est bien ainsi.

C'est là, incontestablement, un point faible de l'économie forestière suisse. Trop de gens travaillent dans nos forêts qui manquent de la préparation et des aptitudes voulues, ou qui aussi sont insuffisamment surveillés et dirigés. Ce taux des accidents peut et doit être diminué.

On ne saurait que donner raison au conférencier sur ce point. Mais comment faire pour arriver à une diminution de la fréquence des accidents en forêts ? C'est là une grosse question à laquelle, heureusement, on attache toujours plus d'importance. Nous avons appris que justement l'Institut de psychotechnique, à l'Ecole polytechnique fédérale, se propose d'en aborder l'étude. Dans quelques cantons, on s'évertue à récolter des données statistiques complètes. Tant et si bien que la question semble devoir progresser. Il sera intéressant de la suivre et de voir à quoi vont aboutir les efforts tentés, de divers côtés, pour élucider cet important problème. H. B.

BIBLIOGRAPHIE.

Sylva. 1930/31. La Société forestière de l'université d'Edinbourg, en Ecosse, publie chaque année, depuis quelque temps, un périodique dont elle a eu la gracieuseté de nous adresser le dernier fascicule. C'est le 11^e de la série (38 pages, gr. in-8°).

Ce journal des étudiants forestiers écossais contient des articles et notes sur les sujets les plus divers : la sylviculture dans l'île de Chypre, l'expérimentation forestière en Ecosse, la régénération naturelle de l'acajou dans le Honduras, des rapports de course, etc. Même l'art chorégraphique y trouve son compte, tant et si bien qu'on y peut lire un compte rendu de l'activité déployée dans ce domaine, pendant les sessions 1929/30 et 1930/31, et aussi des succès remportés par M. le professeur Stebbing.

On le voit, MM. les étudiants forestiers à Edinbourg et leurs professeurs s'entendent fort bien à mener de front l'étude et les joyeux délassements sportifs. H. B.

Congrès pour l'étude de l'assurance des bois et des forêts contre l'incendie (1930) — *Compte rendu et documents annexes.* Un vol, in-8°, de 272 pages. Impr. : Chantenay. Paris 1930.